

# Spam: AOL et Microsoft poursuivent un vépéciste français

Face au fléau que représente les spams, ces mails non sollicités, les deux géants américains AOL et Microsoft ont décidé d'unir leurs forces en France.

Ce « programme commun » de lutte s'articule autour de 5 points. Le côté répressif d'abord avec une coopération sur des actions judiciaires. AOL et Microsoft ont décidé d'entamer des actions judiciaires contre des auteurs de spams français, convaincus que des condamnations de spammeurs dissuaderont d'utiliser le spam comme outil de prospection commerciale en France. Première réalisation concrète de cet accord avec un procès civil contre une société de vente par correspondance basée dans le Sud de la France. Son activité se développe grâce à l'envoi de plusieurs centaines de milliers de spam, depuis une adresse Hotmail et utilisant une connexion Internet AOL. On ne connaît pas le nom de cette société. -Une collaboration technologique internationale : les cellules de recherche et développement technologique des deux groupes échangent leurs connaissances sur les techniques nouvelles développées par les spammeurs et partagent leur expertise dans la protection anti-spam de leurs serveurs. Ce programme est en cours depuis un an. -Un engagement commun avec les institutionnels luttant contre le spam. Les deux entreprises ont fait part à la Direction du Développement des Médias de leur souhait de rejoindre le Comité de Pilotage qui sera en charge d'élaborer les missions et les moyens du futur Centre de Ressources Anti-Spam. -Des initiatives complémentaires pour sensibiliser les internautes français. Chacune des deux sociétés a initié au cours des derniers mois des actions de sensibilisation vers les internautes français afin de les aider à se protéger contre le courrier indésirable. Comme nous l'évoquions ici, AOL a ouvert un site français pédagogique ( [www.antispam.aol.fr](http://www.antispam.aol.fr) ) et a lancé une pétition que 140.000 internautes français ont déjà signé. Microsoft a également ouvert un site pédagogique pour les 3 millions d'abonnés français à son service MSN Hotmail ([www.msn.fr/halteauspam](http://www.msn.fr/halteauspam) ). **Un moyen efficace: faire payer les mails?**

L'idée n'est pas nouvelle mais Microsoft et Yahoo y pensent sérieusement. Si l'expédition d'email devient payante, 1 centime de dollars l'envoi, les gros spammeurs hésiteront sans doute à envoyer des millions de mail pour réaliser tout au plus une dizaine de ventes.

Des chercheurs ont proposé un système complexe de timbre électronique afin de ne pas pénaliser les internautes utilisant les emails à titre privé. Selon le système proposé, chaque destinataire fixerait le prix d'un email entrant dans sa boîte aux lettres. Bill Gates s'exprimant à Davos, a décrit un système similaire où le destinataire pourrait supprimer ces frais pour les emails envoyés par des amis ou relations. Goodmail propose de son côté que seuls les gros posteurs soient dans un premier temps taxés. L'argent serait récupéré par les fournisseurs d'accès internet qui pourrait le partager avec leurs utilisateurs sous forme de remises ou de réduction du prix de l'abonnement. Séduisant. Mais la question de la fiabilité de tels systèmes reste en suspens.